

CONTRAINTES SUR L'ACCESSION AU RÔLE DE SUJET ET STRATEGIES DE CONTOURNEMENT : LE CAS DU TSWANA¹

Denis CREISSELS

Université Lumière (Lyon2)

1. Généralités sur l'organisation de la prédication verbale en tswana

1.1. Sujet et objet en tswana

Le tswana fait partie des langues pour lesquelles il n'y a pas de difficulté majeure à réutiliser la notion de sujet telle qu'elle s'est élaborée dans la tradition grammaticale européenne. Il n'y a pas non plus de difficulté à admettre que dans cette langue, le choix du sujet parmi les arguments d'un verbe donné obéit à un principe général selon lequel le sujet est un argument dont le rôle sémantique implique en principe un degré relativement élevé de saillance ou de topicalité.

La phrase tswana se construit selon un ordre fixe S V O X. La règle générale est que rien ne peut s'insérer entre verbe et objet(s)². Les constituants

¹ Le tswana ou setswana [sìtswáná] est une langue bantoue (répertoriée comme S31 dans la nomenclature de Guthrie) parlée par approximativement 4 millions de locuteurs dont un tiers environ vit au Botswana (où les Tswanas constituent 80 % d'une population évaluée à 1,5 million d'habitants), et deux tiers en Afrique du Sud (où les Tswanas constituent l'ethnie majoritaire dans la province du Nord-ouest et dans certains districts de la province d'Orange). Parmi les langues voisines, le tswana a une parenté particulièrement proche avec le sotho : tswana, sotho du nord et sotho du sud peuvent être considérés comme trois variantes d'une langue unique plutôt que comme trois langues différentes.

En plus de leur notation en orthographe courante, les exemples tswana cités dans cet exposé sont donnés en notation phonétique large ; dans la notation phonétique, seule pertinente pour l'analyse, la valeur des symboles utilisés est conforme aux conventions de l'A.P.I., et la segmentation en mots (qui s'écarte notablement de celle que donne l'orthographe courante) s'appuie sur la possibilité d'utiliser certains faits de combinatoire tonale pour reconnaître les limites du mot phonologique. Un découpage correct des mots est en effet crucial pour la présentation de tout ce qui touche à la morphologie verbale du tswana. Une liste des abréviations est donnée en annexe.

² Cette règle ne vaut toutefois que pour les constituants nominaux en fonction d'objet, pas pour les complétives qui, en termes de saturation de la valence verbale, équivalent à des noms en fonction d'objet. En outre, la règle selon laquelle l'objet doit suivre immédiatement le verbe, ainsi d'ailleurs que la règle de rangement des objets dans les constructions à plusieurs objets (cf. 1.2), peut se trouver mise en défaut dans les phrases interrogatives, à cause d'une forte tendance des pronoms interrogatifs à se placer immédiatement après le verbe (cf. 2.3).

nominaux assumant les rôles de sujet ou d'objet ne présentent aucune marque de leur rôle syntaxique sous forme d'affixes casuels ou d'adpositions, mais le système d'indexation des arguments dans les formes verbales fournit un critère de reconnaissance du sujet et de l'objet. En effet, la structure des formes verbales comporte en règle générale deux places pour des indices pronominaux³ :

– L'une de ces positions (la première position à partir de la gauche, sauf aux tiroirs négatifs caractérisés par le préfixe de négation *ga* [χà-]) est obligatoirement occupée par un indice pronominal qui, en l'absence de toute marque indiquant une opération sur la valence du verbe, représente l'unique argument des verbes sémantiquement monovalents et l'argument-agent des verbes transitifs prototypiques. On peut donc reconnaître comme sujet en tswana le terme nominal dont les variations sont corrélées aux variations de cet indice pronominal. Le sujet ainsi défini n'est pas un constituant obligatoire, car l'indice de sujet affixé au verbe suffit à représenter l'argument correspondant.

– L'autre position accueillant des indices pronominaux (la position immédiatement à gauche de la base verbale) peut rester vide en fonction de la valence du verbe et du statut discursif des arguments ; avec les verbes transitifs prototypiques, en l'absence de toute marque indiquant une opération sur la valence, l'indice pronominal occupant cette position représente l'argument-patient, mais il n'apparaît que si cet argument est discursivement traité comme topique dont l'identité doit être évidente pour l'interlocuteur. Cela signifie que lorsqu'un tel indice est incorporé au verbe, un constituant nominal représentant le même argument peut seulement apparaître en position détachée. On peut donc reconnaître comme objet en tswana un terme nominal dont la topicalisation fait apparaître dans la forme verbale un indice pronominal appartenant à ce deuxième paradigme.

De tous les tiroirs verbaux du tswana, seuls ont un comportement particulier l'infinitif et l'impératif, qui peuvent présenter des indices d'objet dans les mêmes conditions que les autres tiroirs, mais qui ne présentent pas d'indice de sujet⁴.

L'exemple (1) illustre le fonctionnement des indices de sujet et d'objet avec un verbe transitif prototypique.

1. a. *Monna o lemile tshimo*
L'homme a cultivé le/un champ.
- | | | |
|---------|-----------------------|--------|
| mùnná | ú-ùm-íl-é | ts'ímò |
| l'homme | S3:1-cultiver-PFT-FIN | 9champ |

³ Pour une description détaillée de la structure des formes verbales du tswana, cf. Creissels & al. 1997.

⁴ On peut noter toutefois que la référence au sujet n'est pas totalement absente des formes d'impératif : l'impératif ne présente pas d'indice de sujet semblable à celui des autres tiroirs, mais le caractère pluriel du sujet s'exprime à l'impératif sous forme de suffixe.

- b. **Monna lemile tshimo*
(en l'absence d'indice de sujet, la phrase est incorrecte)
- c. *Banna ba lemile masimo*
Les hommes ont cultivé les/des champs.
- | | | |
|--------|-----------------------|--------|
| bànná | bá-ìm-íl-é | màsímù |
| 2homme | S3:2-cultiver-PFT-FIN | 6champ |
- d. *O lemile tshimo*
Il a cultivé le/un champ (l'homme)
- | | |
|-----------------------|---------------------|
| ú-ìm-íl-é | ts ^h ímù |
| S3:1-cultiver-PFT-FIN | 9champ |
- e. *Monna o e lemile*
L'homme l'a cultivé (le champ)
- | | |
|--------|----------------------------|
| mùnná | ú-ì-ímìlè |
| 1homme | S3:1-O3:9-cultiver-PFT-FIN |
- f. *O e lemile*
Il l'a cultivé (l'homme, le champ)
- | |
|----------------------------|
| ú-ì-ímìlè |
| S3:1-O3:9-cultiver-PFT-FIN |

Outre le caractère obligatoire des uns et le caractère facultatif des autres, une différence entre les indices de sujet et les indices d'objet est que les indices d'objet ont (y compris en ce qui concerne leurs propriétés tonales) une forme phonologique structurelle constante (c'est-à-dire indépendante du choix d'un tiroir verbal particulier), alors qu'il y a du point de vue tonal quatre séries d'indices de sujet dont le choix dépend du tiroir verbal (ce qui signifie que la tonalité des indices de sujet contribue – parfois de manière décisive – à l'identification des tiroirs verbaux) :

- une première série, propre aux tiroirs de l'indicatif dans lesquels l'indice de sujet n'est pas précédé d'une marque de négation, est caractérisée par un ton bas à la 1^{re} et à la 2^e personne et un ton haut à la 3^e personne (toutes classes confondues) ;
- une deuxième série, propre au séquentiel futur⁵, est caractérisée par un ton uniformément bas ;
- une troisième série, propre au séquentiel passé⁶, présente un ton bas à la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier et en classe 1, et ailleurs une variation libre entre ton haut et ton bas ;

⁵ Le terme de séquentiel désigne des formes verbales qui s'emploient dans des séquences de phrases dont l'enchaînement reflète une succession d'événements. Ces mêmes formes sont parfois désignées comme « consécutifs » (terme que j'ai moi-même utilisé dans des publications antérieures).

⁶ Les indices de sujet du séquentiel passé se contractent en une syllabe unique avec un morphème *-a-* propre à ce tiroir, alors que dans tous les autres cas les indices de sujet constituent une syllabe distincte des morphèmes voisins.

– la quatrième série, qui s’emploie à tous les autres tiroirs, présente un ton uniformément haut.

En ce qui concerne leur forme segmentale, les indices de sujet ne présentent de variations qu’à la première personne du singulier et en classe 1, et les indices d’objet ont dans la plupart des cas une forme segmentale identique à celle de l’indice de sujet correspondant – cf. (2).

(2) *forme segmentale des indices de sujet et d’objet*

| | IS | IO |
|-----------------------------|--------------------------|------------------|
| 1 ^{re} pers. sing. | kr~ŋ ⁷ | ŋ |
| 2 ^e pers. sing. | o | χo |
| 1 ^{re} pers. pl. | | ri |
| 2 ^e pers. pl. | | lu |
| 3 ^e pers. | cl.1 o~a ⁸ | mo |
| | cl.2 | ba |
| | cl.3 | o |
| | cl.4 | i |
| | cl.5 | li |
| | cl.6 | a |
| | cl.7 | si |
| | cl.8/10 | di |
| | cl.9 | i ⁹ |
| | cl.11 | lu ¹⁰ |
| | cl.14 | bo |
| | cl.15/17 | χo |

1.2. Constructions à plusieurs objets

Comme nous venons de le voir, il y a en tswana deux paradigmes d’indices pronominaux affixés au verbe, mais certains verbes non dérivés (comme *fa*

⁷ La variante *ŋ* de l’indice de sujet de 1^{re} pers. sing. se rencontre au potentiel et au futur ; cette variante est considérée comme seule « correcte » au potentiel, alors qu’au futur c’est la variante *kr* qui est de très loin la plus usuelle.

⁸ La variante *o* de l’indice de sujet de classe 1 se rencontre aux tiroirs de l’indicatif dans lesquels l’indice de sujet n’est pas précédé d’une marque de négation, et la variante *a* s’utilise en principe dans tous les autres cas ; on note toutefois une tendance à étendre l’usage de la variante *o* aux formes relatives.

⁹ Les indices de classe 9 sont identiques (y compris dans leurs propriétés tonales) à ceux de classe 4 ; la classe 4 (qui regroupe le pluriel des noms dont le singulier est en classe 3) et la classe 9 (qui est une classe de singulier) ne se distinguent que dans les préfixes nominaux et l’accord des adjectifs : dans tous les autres cas, les marques d’accord des classes 4 et 9 sont absolument identiques.

¹⁰ Les indices de classe 11 sont segmentalement identiques à ceux de 2^e pers. pl., mais en tant qu’indices de sujet, ils ont un ton différent aux tiroirs de l’indicatif dans lesquels l’indice de sujet n’est pas précédé d’une marque de négation.

[fá] « donner ») peuvent, en plus de l'indice de sujet qui est dans tous les cas obligatoire, s'affixer simultanément deux indices pris dans le même paradigme des indices d'objet – ex. (3) –, et on peut trouver des formes verbales incluant jusqu'à trois indices d'objet successifs, du fait des dérivations causative et applicative. La phrase (3b) montre qu'aucun des deux constituants correspondant aux indices d'objet de (3a) ne présente de marque de son rôle syntaxique, et les phrases (3c-d) montrent qu'ils peuvent également être pris pour sujet d'une construction passive. Du point de vue terminologique, parler d'objets « directs » et « indirects » ne mènerait qu'à des confusions, et le plus cohérent est de numéroter les objets selon leur ordre de succession : on dira par exemple que le verbe « donner » du tswana se construit avec un premier objet qui représente le destinataire et un deuxième objet qui représente la chose donnée.

3. a. *Ke di ba file*

Je les leur ai donnés (les livres –cl. 8/10, aux enfants –cl. 2).

kì-dí-bà-f-íl-è

S1S-O3:8/10-O3:2-donner-PFT-FIN

b. *Ke file bana dikwalo*

J'ai donné les livres aux enfants.

kì-f-íl-é

bàná

ḍikwáǎ

S1S-donner-PFT-FIN

2enfant

8/10livre

c. *Bana ba filwe dikwalo*

On a donné les livres aux enfants.

(litt. Les enfants ont été donnés les livres.)

bàná

bá-f-íl-w-é

ḍikwáǎ

2enfant

S3:2-donner-PFT-PSF-FIN

8/10livre

d. *Dikwalo di filwe bana*

Les livres ont été donnés aux enfants.

ḍikwáǎ

dí-f-íl-w-é

bàná

8/10livre

S3:8/10-donner-PFT-PSF-FIN

2enfant

L'exemple (4) illustre la possibilité d'une construction à trois objets, si par exemple la construction d'un verbe ditransitif s'élargit par la dérivation applicative à un bénéficiaire, qui prend syntaxiquement le statut de premier objet et peut devenir le sujet d'une construction passive.

4. a. *Ke file dikgomo letswai*

J'ai donné du sel aux vaches.

kì-f-íl-é

ḍíq^hòmú

lìtswaì

S1S-donner-PFT-FIN

8/10vache

5sel

b. *Ke le di file*

Je le leur ai donnés (le sel –cl. 5, aux vaches –cl. 8/10).

kì-lí-dì-f-íl-è
S1s-O3:5-O3:8/10-donner-PFT-FIN

c. *Ke fetse bomalome dikgomo letswai*

J'ai donné du sel aux vaches pour mes oncles.

kì-f-éts-í bómàlómé díq^hòmú ìtswâi
S1S-donner-APPL.PFT-FIN 2oncle.POS1S 8/10vache 5sel

d. *Ke le di ba fetse*

Je le leur ai donnés pour eux.

(le sel –cl. 5, aux vaches –cl. 8/10, pour mes oncles –cl. 2)

kì-lí-dí-bà-f-éts-ì
S1s-O3:5-O3:8/10-O3:2-donner-APPL.PFT-FIN

e. *Bomalome ba fetswe dikgomo letswai*

On a donné du sel aux vaches pour mes oncles.

(litt. Mes oncles ont été donnés...)

bómàlómé bá-f-éts-w-í díq^hòmú ìtswâi
2oncle.POS1S S3:2-donner-APPL.PFT-PSF-FIN 8/10vache 5sel

Dans les constructions à deux ou trois objets, l'ordre relatif des indices d'objet est l'image miroir de l'ordre des constituants correspondants. Cet ordre est rigide, mais il dépend plus de la place relative des référents dans la hiérarchie selon le trait \pm animé que de leur rôle sémantique : si les référents occupent des places différentes dans la hiérarchie selon le trait \pm animé (ce qui est presque toujours le cas), l'ordre relatif des objets est le reflet de cette hiérarchie, comme on peut le constater dans les exemple (3) et (4). Si deux objets sont de statut égal du point de vue de la hiérarchie selon le trait \pm animé, leur rôle sémantique peut être pris en compte pour déterminer leur ordre relatif, mais on observe des hésitations chez les locuteurs, dont la réaction spontanée est d'éviter les constructions combinant deux objets de statut égal.

1.3. Propriétés de transitivité des verbes non dérivés

Le tswana a de nombreux verbes non dérivés strictement intransitifs, c'est-à-dire qui ne peuvent figurer dans une construction transitive qu'après avoir subi une dérivation qui marque une opération sur la valence. C'est le cas par exemple de *lel-a* [lil-à] « pleurer » : on peut avoir en tswana comme en français une construction transitive du type « pleurer un défunt », mais en tswana, le verbe « pleurer » doit être alors à la forme applicative *lel-el-a* [lil-èl-à].

Par contre, il semble que tout verbe non dérivé susceptible de régir un objet puisse sans changer de forme s'employer aussi intransitivement, sans modification du rôle sémantique du sujet, avec une signification d'indétermination quant au participant que pourrait représenter l'objet. Par exemple, *rek-a* [rèk-á] « acheter » s'emploie intransitivement au sens de « faire des achats ».

Par rapport à ce qui est observé dans d'autres langues, on peut noter qu'en revanche :

(a) le tswana n'utilise pas (ou seulement de façon très accidentelle) la possibilité d'interpréter l'absence d'un possible objet comme ayant valeur d'anaphore (en principe, quelle que soit la nature du référent, toute anaphore sur un objet fait apparaître explicitement un indice d'objet) ;

(b) le tswana n'a qu'un nombre infime de verbes transitifs susceptibles d'être employés intransitivement avec une valeur moyenne ; *tim-a* [tím-á] « (s')éteindre » ne nécessite aucune marque d'opération sur la valence pour figurer également dans des constructions comme « J'ai éteint le feu » ou « Le feu s'est éteint », mais en tswana, il s'agit d'un cas tout à fait exceptionnel (on s'attendrait normalement à avoir, ou bien une dérivation causative faisant passer de « s'éteindre » à « éteindre », ou bien une dérivation décausative faisant passer de « éteindre » à « s'éteindre »).

1.4. Les voix du tswana

Si on convient de désigner comme voix toute relation régulière entre modifications morphologiques du verbe et modifications de sa valence, on peut reconnaître en tswana les types de voix suivants : passif, moyen-réfléchi¹¹, réciproque, décausatif, causatif et applicatif. Les exemple (5) à (10) illustrent le fonctionnement canonique des morphèmes encodant ces diverses opérations sur la valence verbale¹².

5. a. *Kitso o tlaa kwala lokwalo*

Kitso écrira la lettre.

| | | |
|--------|---------------------|----------|
| kítsó | ú-tláà-kwál-á | lòkwálò |
| 1Kitso | S3:1-FUT-écrire-FIN | 11lettre |

b. *Lokwalo lo tlaa kwalwa*

La lettre sera écrite.

| | |
|----------|--------------------------|
| lòkwáló | lú-tláà-kwál-w-à |
| 11lettre | S3:11-FUT-écrire-PSF-FIN |

c. *Lokwalo lo tlaa kwalwa ke Kitso*

La lettre sera écrite par Kitso.

¹¹ Le tswana présente un traitement de la notion de réfléchi extrêmement commun dans les langues du monde. En effet, pour exprimer une situation réfléchie prototypique (c'est-à-dire pour parler d'un événement où on reconnaît un agent effectuant sur lui-même une action qui met normalment en jeu deux entités distinctes avec les rôles d'agent et de patient), le tswana utilise un morphème *-i-* lié au verbe, et qui occupe dans la structure des formes verbales la même position que les indices d'objet, mais ce morphème se rencontre aussi dans des emplois qu'on ne peut pas ramener à la notion de coréférence entre deux arguments normalement distincts ; c'est la raison pour laquelle on utilise ici le terme de moyen-réfléchi.

¹² Pour une présentation plus détaillée du fonctionnement de ces morphèmes, cf. Creissels 2002.

lùkwáló lú-ttáà-kwál-w-à kí kítsò
1 lettre S3:11-FUT-écrire-PSF-FIN par 1 Kitso

6. a. *Kgosi e phuthile banna*

Le chef a rassemblé les hommes.

q^hósí í-p^hùt^h-íl-é bànnà
9 chef S3:9-rassembler-PFT-FIN 2 homme

b. *Banna ba iphuthile*

Les hommes se sont rassemblés.

bànná bá-ì-p^hùt^h-íl-è
2 homme S3:2-MR-rassembler-PFT-FIN

7. a. *Kitso o rata Dimpho*

Kitso aime Dimpho.

kítsó ú-rát-á dímp^hó
1 Kitso S3:1-aimer-FIN 1 Dimpho

b. *Kitso le Dimpho ba a ratana*

Kitso et Dimpho s'aiment.

kítsó í-dímp^hó bá-à-rát-án-à
1 Kitso avec-1 Dimpho S3:2-DJT-aimer-RECIPR-FIN

c. *Kitso o ratana le Dimpho*

Kitso et Dimpho s'aiment (litt. Kitso s'aime avec Dimpho).

kítsó ú-rát-án-à í-dímp^hó
1 Kitso S3:1-aimer-RECIPR-FIN avec-1 Dimpho

8. a. *Ngwana o thubile mae*

L'enfant a cassé les œufs.

ɲwàná ú-t^hùb-íl-é mǎi
1 enfant S3:1-casser-PFT-FIN 6 œuf

c. *Mae a thubegile*

Les œufs se sont cassés.

mǎi á-t^húb-èχ-íl-è
6 œuf S3:6-casser-DEC-PFT-FIN

9. a. *Mpho o aga ntlo*

Mpho construit une maison.

m^hó ú-áχ-á ntù
1 Mpho S3:1-construire-FIN 9 maison

b. *Kitso o agisa Mpho ntlo*

Kitso fait construire une maison par Mpho.

kítsó ú-áχ-ís-á m^hó ntù
1 Kitso S3:1-construire-CAUS-FIN 1 Mpho 9 maison

10. a. *Ke reka ditlhako*
 J'achète des chaussures.
 kì-rék-á díth`ákú
 S1S-acheter-FIN 8/10chaussure
- b. *Ke rekela bana ditlhako*
 J'achète des chaussures pour les enfants.
 kì-rék-él-á b`aná díth`ákú
 S1S-acheter-APPL-FIN 2enfant 8/10chaussure

1.5. Constructions impersonnelles

1.5.1. Passif impersonnel des verbes transitifs

Au passif impersonnel, une forme qui se prête par ailleurs à l'emploi passif canonique figure dans une construction où (comme au passif canonique) le sujet est destitué, mais où aucun autre argument n'est promu au statut de sujet ; l'exemple (11c), à comparer avec le passif canonique (11b), illustre le passif impersonnel de verbes transitifs. La position de l'indice de sujet est remplie par un « explétif », qui a invariablement la forme de l'indice de sujet de classe 15-17¹³, mais qui diffère d'un véritable indice de sujet, syntaxiquement par l'absence de possibilité de variation en accord avec un constituant nominal, et sémantiquement par le fait qu'il n'implique aucun renvoi à un référent connu susceptible d'être désigné par un nom de la classe en question.

11. a. *Maburu a rekile dikgomo*
 Les Afrikaners ont acheté des/les bœufs.
 màbúru á-rék-íl-é díq`òmú
 6Afrikaner S3:6-acheter-PFT-FIN 8/10bœuf
- b. *Dikgomo di rekilwe (ke Maburu)*
 Les bœufs ont été achetés (par des/les Afrikaners).
 díq`òmú dí-rék-íl-w-è kí màbúru
 8/10bœuf S3:8/10-acheter-PFT-PSF-FIN par 6Afrikaner
- c. *Go rekilwe dikgomo*
 Des bœufs ont été achetés (litt. Il a été acheté des bœufs).
 chí-rék-íl-w-é díq`òmú
 EXPL-acheter-PFT-PSF-FIN 8/10bœuf

Le conditionnement de ce passif impersonnel des verbes transitifs n'est pas immédiatement apparent, du fait que le tswana fait partie des langues dans lesquelles le nom dépourvu de tout déterminant peut *a priori* s'interpréter aussi bien comme défini que comme indéfini. Mais l'observation des

¹³ La classe 15 regroupe les infinitifs, et la classe 17 est l'une des trois classes locatives proto-bantoues, qui en tswana ont fusionné en une unique classe locative dont la morphologie provient principalement de l'ancienne classe 17.

contextes d'emploi, ainsi que des traductions fournies par des informateurs bilingues, montrent que l'objet d'un verbe transitif ne peut être promu au statut de sujet que s'il satisfait une condition discursive de topicalité. Autrement dit, chaque fois qu'il y a pour une raison ou pour une autre destitution du sujet d'un verbe transitif, la construction passive impersonnelle s'impose dès lors qu'aucun terme susceptible d'être promu au statut de sujet ne peut être considéré discursivement comme un topique¹⁴.

1.5.2. Emploi impersonnel des verbes intransitifs
sans marque de changement de valence,
et passif impersonnel des verbes intransitifs

Pour marquer la détopicalisation de l'argument d'un verbe intransitif ayant vocation à être traité syntaxiquement comme sujet, le tswana peut utiliser une construction impersonnelle illustrée par l'exemple (12b), très semblable à la construction française *Il est venu des gens* : le verbe ne porte aucune marque de changement de valence, mais la position de l'indice de sujet est invariablement occupée par un explétif (le même que dans le passif impersonnel décrit en 1.5.1), et le constituant nominal correspondant au sujet de la construction personnelle (12a) se place immédiatement après le verbe, c'est-à-dire dans la position caractéristique des objets. Au niveau de l'emploi de cette construction, on ne note pas en tswana de restrictions lexicales semblables à celles observées en français : la construction impersonnelle illustrée en (12b) est possible sans aucune restriction avec n'importe quel verbe intransitif, et son utilisation marque la détopicalisation de l'argument ayant vocation à occuper le rôle de sujet.

Mais il est possible aussi d'annuler toute référence à l'argument d'un verbe intransitif ayant vocation à être traité comme sujet, en construisant impersonnellement la forme passive du verbe intransitif, la position d'indice de sujet étant garnie par le même explétif – ex. (12c).

12. a. *Basimane ba tlaa bina*

Les garçons danseront.

bàsimàní bá-tláà-bín-à
2garçon S3:2-FUT-danser-FIN

b. *Go tlaa bina basimane*

Des garçons danseront (litt. Il dansera des garçons).

χú-tláà-bín-á bàsimàní
EXPL-FUT-danser-FIN 2garçon

¹⁴ Dans les traductions en français, on a joué sur les articles pour donner une idée de ce fonctionnement, mais la correspondance est approximative, du fait de la non-coïncidence entre les notions de définitude et de topicalité : par exemple, en (11c), la signification pourrait être aussi « Ce sont les bœufs qui ont été achetés », avec un constituant nominal défini mais en fonction discursive de focus plutôt que de topique.

c. *Go tlaa binwa*

On dansera (litt. Il sera dansé).

χó-tláà-bín-w-à

EXPL-FUT-danser-PSF-FIN

1.5.3. Conclusion sur passif et impersonnel

On peut résumer de façon simple les emplois du passif en tswana en posant que chaque verbe est enregistré dans le lexique avec un ou plusieurs arguments directs¹⁵, destinés à assumer les rôles syntaxiques nucléaires (sujet ou objet), et que, s'il y a plus d'un argument direct, ils sont lexicalement ordonnés, l'un d'eux (qu'on peut désigner comme *sujet lexical* ou *argument-sujet*) ayant priorité pour assumer le rôle de sujet. On peut en effet à partir de là proposer les règles suivantes :

(a) le sujet lexical devient le sujet syntaxique si et seulement si rien ne s'oppose à le traiter comme topique ;

(b) si le sujet lexical ne peut pas être retenu comme sujet syntaxique, il peut prendre la position qui est en principe celle d'un objet (ce qui donne la construction impersonnelle illustrée par l'exemple (12b)), à condition qu'il soit le seul argument direct ;

(c) si le sujet lexical n'est pas retenu comme sujet syntaxique, un autre argument direct peut assumer ce rôle, à condition de pouvoir être traité comme topique ;

(d) le verbe prend la forme passive si et seulement si aucun des termes nucléaires ne représente le sujet lexical du verbe ;

(e) si aucun argument direct ne remplit les conditions pour devenir sujet syntaxique, la position d'indice de sujet est par défaut occupée par un explétif.

1.6. Formes circonstancielles et relatives du verbe et constructions clivées

À chaque tiroir verbal de l'indicatif correspond en tswana une forme verbale dépendante qu'on peut désigner comme forme circonstancielle du verbe¹⁶. En dehors de leur utilisation dans des formes verbales composées, ces formes circonstancielles se rencontrent exclusivement comme noyau d'unités phrastiques dépendantes en fonction adverbiale, et expriment une relation

¹⁵ Dans la terminologie utilisée ici, le terme d'argument sans autre précision se réfère à la valence sémantique du verbe, et un rôle syntaxique nucléaire (sujet ou objet) est un rôle syntaxique qui ne peut être occupé que par un argument. Mais, si un rôle syntaxique nucléaire ne peut par définition être occupé que par un argument, la réciproque n'est pas vraie, d'où la distinction entre arguments directs (qui reçoivent un rôle syntaxique nucléaire) et arguments obliques (qui syntaxiquement ne se distinguent pas des termes périphériques de la construction du verbe).

¹⁶ Dans la description des langues bantoues du sud, ces formes sont traditionnellement désignées comme « formes participiales du verbe », mais cet usage terminologique est en contradiction flagrante avec la définition courante des participes comme formes verbales non finies fonctionnant typiquement comme modificateurs du nom.

logique ou temporelle avec la principale¹⁷. À la différence des gérondifs de plusieurs langues européennes qui ont une fonction comparable, les formes circonstancielles du verbe tswana ne sont pas des formes verbales non finies : elles se combinent avec des groupes nominaux sujets, portent obligatoirement des marques d'accord avec un sujet (que celui-ci soit ou non coréférent d'un terme de la principale), et expriment des distinctions aspecto-modales exactement parallèles à celles qui sont exprimées à l'indicatif.

En tswana, les unités phrastiques relativisées sont caractérisées par des formes verbales spéciales, qui à peu de choses près peuvent morphologiquement se décrire comme résultant de l'adjonction de la post-finale *-ng* à ton haut à la forme circonstancielle¹⁸. L'exemple (13) illustre la correspondance entre indicatif, circonstanciel et relatif au parfait positif et négatif. On remarquera qu'en plus des formes verbales spéciales qui les caractérisent, les relatives du tswana (a) sont introduites par un « joncteur » obligatoire (historiquement, un ancien démonstratif) accordé en classe avec l'antécédent, et (b) incluent obligatoirement des pronoms résomptifs (indices pronominaux attachés au verbe ou formes pronominales libres, selon le terme relativisé).

13. a. *Mpho o buile le monna*

Mpho a parlé avec l'homme (indicatif).

m̀p̀h̄́ó ó-bú-íl-è Íí-mònnà
1Mpho S3:1-parler-PFT-FIN avec-1homme

Mpho a buile le monna

Mpho ayant parlé avec l'homme (circonstanciel).

m̀p̀h̄́ó á-bú-íl-é Íí-mònnà
1Mpho S3:1-parler-PFT-FIN avec-1homme

monna yo Mpho a buileng le ene

l'homme avec qui Mpho a parlé (relatif).

m̀ònnà jó m̀p̀h̄́ó á-bú-íl-è-ńj Íí-èné
1homme 1JONCT 1Mpho S3:1-parler-PFT-FIN-REL avec-1PRO

b. *Mpho ga a bua le monna*

Mpho n'a pas parlé avec l'homme (indicatif).

m̀p̀h̄́ó χà-á-à-bú-á Íí-mònnà
1Mpho NEG-S3:1-PFT-parler-FIN avec-1homme

Mpho a sa bua le monna

Mpho n'ayant pas parlé avec l'homme (circonstanciel).

¹⁷ Les unités phrastiques dont le noyau est une forme circonstancielle peuvent être insérées directement dans la principale, ou être introduites par des conjonctions comme *fa* [fá] « si », *lefa* [lífá] « bien que » ou *ka* [ká] « puisque ».

¹⁸ Au présent positif, il y a en plus une différence de tonalité, et en outre, on note une tendance à utiliser pour les formes relatives la forme de l'indice de sujet de classe 1 qui est en principe propre aux formes de l'indicatif, plutôt que celle qui apparaît au circonstanciel.

| | | | | |
|--|---------------------|-------------|-------------------------|-----------|
| m̀pʰɔ́ | á-sà-bú-à | Í-m̀ónnà | | |
| 1Mpho | S3:1-NEG-parler-FIN | avec-1homme | | |
| <i>monna yo Mpho a sa buang le ene</i> | | | | |
| l'homme avec qui Mpho n'a pas parlé (relatif). | | | | |
| m̀ónnà | jó | m̀pʰɔ́ | á-sà-bú-à-ŋ | Í-èné |
| 1homme | 1JONCT | 1Mpho | S3:1-NEG-parler-FIN-REL | avec-1PRO |

Ce sont ces mêmes formes relatives du verbe qui s'utilisent dans une construction focalisante qu'on peut désigner comme construction clivée : le terme focalisé est construit comme complément de *ke* [kí] « c'est », et il est repris par un pronom ou indice pronominal dans la deuxième partie de la phrase, qui diffère d'une phrase indépendante par l'utilisation d'une forme relative du verbe, comme dans l'exemple (14b-c). On notera que formellement, la construction clivée se rapproche de la relativisation par l'utilisation de la forme relative du verbe, mais s'en distingue par l'absence du joncteur.

14. a. *Re buile le Mpho*

Nous avons parlé avec Mpho.

| | |
|--------------------|------------|
| r̀i-bú-íl-è | Í-m̀pʰɔ́ |
| S1P-parler-PFT-FIN | avec-1Mpho |

b. *Ke rona re buileng le Mpho*

C'est nous qui avons parlé avec Mpho.

| | | | |
|-------|------|------------------------|------------|
| kí | róná | r̀i-bú-íl-è-ŋ | Í-m̀pʰɔ́ |
| c'est | nous | S1P-parler-PFT-FIN-REL | avec-1Mpho |

c. *Ke Mpho re buileng le ene*

C'est avec Mpho que nous avons parlé.

| | | | |
|-------|--------|------------------------|-----------|
| kí | m̀pʰɔ́ | r̀i-bú-íl-è-ŋ | Í-èné |
| c'est | 1Mpho | S1P-parler-PFT-FIN-REL | avec-1PRO |

2. Contraintes sur l'accession au rôle de sujet et particularités syntaxiques des pronoms négatifs et interrogatifs

2.1. Remarques générales

Comme il y a déjà été fait allusion ci-dessus à propos de l'usage des constructions passives et impersonnelles, l'accession au rôle syntaxique de sujet est soumise en tswana à de fortes contraintes qui se ramènent à la notion de topicalité : le terme assumant le rôle de sujet doit pouvoir s'interpréter comme topique au niveau discursif, et il est impossible par exemple de le détopicaliser par un simple changement d'intonation, comme en français ou encore plus en anglais. Cela explique par exemple qu'en se présentant au téléphone, une personne du nom de Mpho utilisera exclusivement la construction impersonnelle *Go bua Mpho*, litt. « Ça parle Mpho », et en aucun cas la construction personnelle *Mpho o a bua* « Mpho parle ».

La relation entre sujet et topicalité peut donner lieu d'une langue à l'autre à des règles plus ou moins contraignantes. Elle intervient universellement au niveau lexical, dans le fait que pour un verbe donné, l'argument sélectionné comme ayant vocation à être pris pour sujet doit être caractérisé par un rôle sémantique qui implique, abstraction faite de tout contexte discursif particulier, un degré relativement élevé de saillance ou de topicalité. Cela étant, on peut dire que les langues diffèrent selon la façon dont elles régulent la relation entre la topicalité inhérente des expressions nominales, la topicalité découlant des rôles sémantiques et la topicalité discursive. À la limite, cette régulation peut prendre la forme de véritables règles syntaxiques qui interdisent d'avoir comme sujet des expressions nominales dont la nature même est en contradiction avec la notion de topicalité qui s'attache par défaut au rôle de sujet. C'est un phénomène de ce genre qui se produit en tswana.

Il y a des langues où l'accession au statut de sujet est conditionnée par une distinction de type défini/indéfini morphologiquement marquée au niveau des expressions nominales. Ce n'est pas le cas en tswana, langue dont le système nominal ne comporte pas de distinction de ce type. En tswana, les noms dépourvus de toute marque déterminative peuvent figurer librement dans n'importe quelle position syntaxique. Il y a toutefois deux types de formes nominales dont la distribution révèle une relation particulièrement forte entre sujet et topicalité : les pronoms négatifs et les pronoms interrogatifs. En effet, ces pronoms commutent avec des noms dans toutes les positions syntaxiques que les noms peuvent occuper, sauf précisément dans la position de sujet (ou en position de génitif à l'intérieur du constituant sujet). Or, le principe selon lequel seul un constituant interprétable comme topique discursif peut en tswana occuper le rôle de sujet explique cette impossibilité : en effet la signification de ces formes leur interdit tout simplement le rôle de topique discursif.

2.2. Le cas des pronoms négatifs

On entend par pronoms négatifs les mots qui apparaissent dans des phrases qui logiquement nient une quantification existentielle (*Personne n'a parlé* = $\neg\exists x, x \text{ a parlé}$).

En tswana, le verbe des phrases comportant un pronom négatif est à la forme négative, et le pronom négatif peut occuper n'importe quelle position accessible à une expression référentielle présentant par ailleurs les mêmes traits sémantiques, sauf la position de sujet (ou celle de génitif à l'intérieur du constituant sujet). Dans ce qui suit, ce fonctionnement est illustré par le pronom négatif *ope* [úpé] « personne », qui de par son sémantisme serait *a priori* le plus à même de commuter avec des noms assumant le rôle de sujet.

L'exemple (15) illustre la commutation entre *ope* [úpé] « personne » et un nom en position syntaxique d'objet ou d'oblique.

15. a. *Re thusitse Mpho*
Nous avons aidé Mpho.

- rì-t^hús-íts-é m̀p^hó
 S1P-aider-PFT-FIN 1Mpho
- b. *Ga re a thusa Mpho*
 Nous n'avons pas aidé Mpho.
 χà-rí-à-t^hús-á m̀p^hó
 NEG-S1P-PFT-aider-FIN 1Mpho
- c. *Ga re a thusa ope*
 Nous n'avons aidé personne.
 χà-rí-à-t^hús-á úpè
 NEG-S1P-PFT-aider-FIN 1personne
- d. *Re buile le Mpho*
 Nous avons parlé avec Mpho.
 rì-bú-íl-è Íí-m̀p^hó
 S1P-parler-PFT-FIN avec-1Mpho
- e. *Ga re a bua le Mpho*
 Nous n'avons pas parlé avec Mpho.
 χà-rí-à-bú-á Íí-m̀p^hó
 NEG-S1P-PFT-parler-FIN avec-1Mpho
- f. *Ga re a bua le ope*
 Nous n'avons parlé avec personne.
 χà-rí-à-bú-á Íí-úpè
 NEG-S1P-PFT-parler-FIN avec-1personne

L'exemple (16) montre l'impossibilité de procéder de manière analogue en position de sujet, que le verbe soit à la forme positive ou à la forme négative¹⁹.

16. a. *Mpho o buile*
 Mpho a parlé.
 m̀p^hó ú-bù-íl-è
 1Mpho S3:1-parler-PFT-FIN
- b. *Mpho ga a a bua*
 Mpho n'a pas parlé.
 m̀p^hó χà-á-à-bú-à
 1Mpho NEG-S3:1-PFT-parler-FIN

¹⁹ Ces deux éventualités doivent être envisagées, car on sait qu'un certain nombre de langues imposent la présence d'une marque supplémentaire de négation seulement si le pronom négatif succède au verbe.

- c. **Ope o buile*
 d. **Ope ga a a bua*
 e. *Mpho o re thusitse*
 Mpho nous a aidés.
 m̀p̀h̄ɔ́ ú-rì-t̄h̄ús-íts-è
 1Mpho S3:1-O1P-aider-PFT-FIN
- f. *Mpho ga a a re thusa*
 Mpho ne nous a pas aidés.
 m̀p̀h̄ɔ́ χ̄à-á-à-rí-t̄h̄ús-à
 1Mpho NEG-S3:1-PFT-O1P-aider-FIN
- g. **Ope o re thusitse*
 h. **Ope ga a a re thusa*

Enfin, l'exemple (17) illustre les stratégies de contournement possibles : avec un verbe intransitif, la négation d'une quantification existentielle portant sur l'argument-sujet – ex. (17a) – ne peut se réaliser qu'au moyen de la construction impersonnelle dans laquelle l'argument-sujet est représenté par un constituant nominal en position post-verbale, comme dans l'exemple (12b) ci-dessus ; avec un verbe transitif, la négation d'une quantification existentielle portant sur l'argument-sujet – ex. (17b) – ne peut se réaliser qu'au moyen d'une construction passive.

17. a. *Ga go a bua ope*
 Personne n'a parlé (litt. Ça n'a parlé personne).
 χ̄à-χ̄ú-à-bú-á úpè
 NEG-EXPL-PFT-parler-FIN 1personne
- b. *Ga re a thuswa ke ope*
 Personne ne nous a aidés
 (litt. Nous n'avons été aidés par personne).
 χ̄à-rí-à-t̄h̄ús-w-à kí úpè
 NEG-S1P-PFT-parler-PSF-FIN par 1personne

2.3. Le cas des pronoms interrogatifs

Le cas des pronoms interrogatifs est légèrement différent, et un peu plus complexe, mais l'essentiel est que les pronoms interrogatifs partagent avec les pronoms négatifs l'interdiction absolue de figurer en position de sujet (ou de génitif à l'intérieur du groupe sujet), ainsi que la possibilité d'expliquer cette interdiction par une contrainte sur la nature topicale du sujet. Pour ce qui est des différences de détail entre pronoms négatifs et pronoms interrogatifs, que nous allons voir maintenant, elles sont à mettre au compte de la relation entre questionnement et focalisation. En effet, de manière générale, les pronoms interrogatifs ont avec la focalisation une affinité naturelle (diversement prise en compte dans le système des langues particulières) qui n'a pas d'équivalent

pour les pronoms négatifs : une phrase interrogative comme *À qui as-tu parlé ?* présuppose *Tu as parlé à quelqu'un*, et de ce fait se prête à la paraphrase *La personne à qui tu as parlé, qui était-ce ?*, alors qu'une telle paraphrase est inconcevable pour *Je n'ai parlé à personne*.

De manière analogue à ce qui a été fait pour les pronoms négatifs, les particularités des pronoms interrogatifs seront illustrées ici à travers l'exemple de *mang* [máŋ] « qui? ».

Le tswana fait partie des langues pour lesquelles il ne semble pas utile de reconnaître, dans l'architecture de la phrase, une position particulière aux pronoms interrogatifs qui serait liée à la catégorie « complémenteur » de manière analogue à ce qui se dégage généralement de l'analyse de l'interrogation dans les langues européennes. Les stratégies de questionnement utilisées par le tswana sont, d'une part, le questionnement *in situ*, d'autre part, l'utilisation de constructions dans lesquelles le pronom interrogatif est traité comme un constituant focalisé dans une construction clivée du type présenté ci-dessus en 1.6.

L'exemple (18) illustre la commutation entre *mang* [máŋ] « qui? » et un nom en position syntaxique d'objet ou d'oblique.

18. a. *Re thusitse Mpho*

Nous avons aidé Mpho.

| | |
|----------------------------|--------------------|
| rì-t ^h ús-íts-é | m̀p ^h ó |
| S1P-aider-PFT-FIN | 1Mpho |

b. *Lo thusitse mang?*

Qui avez-vous aidé ? (litt. Vous avez aidé qui ?)

| | |
|-----------------------------|-------|
| l̀ò-t ^h ús-íts-è | máŋ |
| S2P-aider-PFT-FIN | 1qui? |

c. *Re buile le Mpho*

Nous avons parlé avec Mpho.

| | |
|--------------------|------------------------|
| rì-bú-íl-è | Írì-m̀p ^h ó |
| S1P-parler-PFT-FIN | avec-1Mpho |

d. *Lo buile le mang?*

Avec qui avez-vous parlé ? (litt. Vous avez parlé avec qui ?)

| | |
|--------------------|------------|
| l̀ò-bú-íl-è | Írì-máŋ |
| S2P-parler-PFT-FIN | avec-1qui? |

Des phrases un peu plus complexes que celles de l'exemple (18) et mettant en jeu d'autres pronoms interrogatifs que *mang* [máŋ] « qui? » permettraient de voir que, même dans des positions syntaxiques autres que sujet, la commutation entre expressions référentielles et pronoms interrogatifs n'est pas parfaite. Ceci tient au fait que les pronoms interrogatifs en fonction de complément d'un verbe tendent à se postposer immédiatement au verbe, même lorsque cela est en contradiction avec les règles générales qui rangent les obliques après les objets ou qui déterminent les rangements des objets dans

les constructions à plusieurs objets. L'explication est que la position postverbale en tswana (comme souvent dans les langues bantoues) peut être reconnue comme position de focus, et attire par conséquent les pronoms interrogatifs, du fait de leur focalité inhérente. Il n'y a toutefois pas là de règle rigide : en cas de conflit entre les règles générales de rangement des compléments et la tendance des pronoms interrogatifs à se postposer immédiatement au verbe, les locuteurs manifestent des hésitations, dont l'étude approfondie reste entièrement à faire.

L'exemple (19) illustre la construction dans laquelle, à partir de structures argumentales identiques à celles de l'exemple (18), le pronom interrogatif est traité comme un constituant focalisé dans une construction clivée.

19. a. *Ke Mpho re mo thusitseng*
C'est Mpho que nous avons aidé.
kí m̀pʰó rí-mò-tʰús-íts-è-ŋ
c'est 1Mpho S1P-O3:1-aider-PFT-FIN-REL
- b. *Ke mang lo mo thusitseng?*
Qui avez-vous aidé ? (litt. C'est qui que vous avez aidé ?)
kí máŋ lú-mò-tʰús-íts-è-ŋ
c'est 1qui? S2P-O3:1-aider-PFT-FIN-REL
- c. *Ke Mpho re buileng le ene*
C'est avec Mpho que nous avons parlé
(litt. C'est Mpho que nous avons parlé avec lui).
kí m̀pʰó rí-bú-íl-è-ŋ lí-èné
c'est 1Mpho S1P-parler-PFT-FIN-REL avec-1PRO
- d. *Ke mang lo buileng le ene?*
Avec qui avez-vous parlé ?
(litt. C'est qui que vous avez parlé avec lui ?)
kí máŋ lú-bú-íl-è-ŋ lí-èné
c'est 1qui? S2P-parler-PFT-FIN-REL avec-1PRO

L'exemple (20) montre l'impossibilité d'utiliser la stratégie de questionnement *in situ* lorsque le questionnement porte sur l'argument-sujet d'un verbe.

20. a. *Mpho o buile*
Mpho a parlé.
m̀pʰó ó-bù-íl-è
1Mpho S3:1-parler-PFT-FIN
- b. **Mang o buile?*
- c. *Mpho o re thusitse*
Mpho nous a aidés.
m̀pʰó ó-rì-tʰús-íts-è
1Mpho S3:1-O1P-aider-PFT-FIN

d. *Mang o lo thusitse?

Dans une telle situation, il y a deux possibilités :

– ou bien l'utilisation des mêmes stratégies de contournement qu'avec les pronoms négatifs (construction impersonnelle avec les verbes intransitifs, construction passive avec les verbes transitifs) – ex. (21) ;

– ou bien la focalisation du pronom interrogatif, qui apparaît ainsi non pas en position de sujet du verbe, mais en position de complément de *ke* [kí] « c'est » – ex. (22).

21. a. *Go buile Mpho*

Mpho a parlé.

(construction impersonnelle, litt. Ça a parlé Mpho).

χó-bú-íl-é m̀pʰó
EXPL-parler-PFT-FIN 1Mpho

b. *Go buile mang?*

Qui a parlé ? (construction impersonnelle, litt. Ça a parlé qui ?)

χó-bú-íl-è máŋ
EXPL-parler-PFT-FIN 1qui?

c. *Re thusitswe ke Mpho*

Nous avons été aidés par Mpho (construction passive).

rì-tʰús-íts-w-è kí m̀pʰó
S1P-aider-PFT-PSF-FIN par 1Mpho

d. *Lo thusitswe ke mang?*

Vous avez été aidés par qui ? (construction passive)

lò-tʰús-íts-w-è kí máŋ
S2P-aider-PFT-PSF-FIN par 1qui?

22. a. *Ke Mpho o buileng*

C'est Mpho qui a parlé.

kí m̀pʰó ú-bú-íl-è-ŋ
c'est 1Mpho S3:1-parler-PFT-FIN-REL

b. *Ke mang o buileng?*

litt. C'est qui qui a parlé ?

kí máŋ ú-bú-íl-è-ŋ
c'est 1qui? S3:1-parler-PFT-FIN-REL

c. *Ke Mpho o re thusitseng*

C'est Mpho qui nous a aidés.

kí m̀pʰó ú-rì-tʰús-íts-è-ŋ
c'est 1Mpho S3:1-O1P-aider-PFT-FIN-REL

d. *Ke mang o lo thusitseng ?*

litt. C'est qui qui vous a aidés ?

kí máǰ ó-lù-tʰús-íts-è-ǰ
 c'est l'qui? S3:1-O2P-aider-PFT-FIN-REL

3. Conclusion

En plus d'un témoignage particulièrement net d'un cas de contrainte syntaxique dont l'explication tient à la relation entre le rôle syntaxique de sujet et la notion de topicalité, les faits présentés ici apportent des éléments intéressants à la discussion sur la possibilité de définir une notion universelle de sujet syntaxique. En effet, si une telle définition existe, elle doit se fonder sur la possibilité de reconnaître une hiérarchie des termes nominaux de la construction du verbe dont le sujet occupe le sommet, ce statut hiérarchique supérieur du sujet pouvant selon les langues se concrétiser par un fonctionnement particulier dans des mécanismes comme la réflexivisation, la relativisation, la syntaxe des formes verbales non finies, etc. – cf. Creissels 1995. Une fois engagé dans cette voie, on pourrait être tenté de dire que de manière générale, le statut hiérarchique supérieur du sujet doit se manifester par son accessibilité à un maximum d'opérations. Ce que nous venons de voir à propos du tswana montre que cela ne serait pas correct : en tswana, langue dans laquelle la notion de sujet est dans l'ensemble particulièrement peu problématique, le sujet n'est accessible ni à l'interrogation, ni à la négativisation. Il n'y a là rien de vraiment gênant, dans la mesure où la relation entre sujet et topicalité explique aisément ce blocage, mais on peut en tirer comme conclusion que ce qui est important pour caractériser le sujet, c'est l'existence de mécanismes dans lesquels son comportement contraste globalement avec celui des autres termes de la construction du verbe ; de tels contrastes se manifestent banalement par la possibilité d'effectuer sur le sujet des opérations auxquelles ne se prêtent pas les autres termes, mais il peut y avoir aussi des cas, comme ici, où le sujet est le seul à ne pas se prêter à une opération à laquelle se prêtent tous les autres termes.

Abréviations utilisées dans les gloses

Un chiffre à l'initiale d'une forme nominale indique la classe à laquelle appartient cette forme

APPL = applicatif

CAUS = causatif

DEC = décausatif

DJT = marque de la forme disjointe du présent positif²⁰

EXPL = explétif

FIN = finale verbale

FUT = futur

JONCT = joncteur

LOC = locatif

MR = marqueur de la voix moyenne-réfléchie

²⁰ Plusieurs tiroirs verbaux du tswana distinguent une forme « disjointe » d'une forme « conjointe » selon que le verbe constitue ou non le dernier mot de la construction dont il est le noyau – cf. Creissels 1996 –, mais aux tiroirs concernés autres que le présent positif, la distinction est purement tonale, et n'apparaît donc pas dans les gloses.

NEG = négation
O3:X = indice d'objet de troisième personne, classe X (X un nombre entre 1 et 17)
O1S, O1P, O2S, O2P = indice d'objet de première personne du singulier, etc.
PFT = parfait
PRO = pronom
PSF = passif
POS1S = possesseur de première personne du singulier
RECIPR = marqueur de la voix réciproque
REL = suffixe qui marque la forme relative des verbes
S3:X = indice de sujet de troisième personne, classe X (X un nombre entre 1 et 17)
S1S, S1P, S2S, S2P = indice de sujet de première personne du singulier, etc.

Bibliographie

- CREISSELS, D., 1995, *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
CREISSELS, D., 1996, « Conjunctive and disjunctive verb forms in Setswana », *South African Journal of African Languages* 16-4, p. 109-115.
CREISSELS, D., 2002, « Valence verbale et voix en tswana », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCVII, fasc. 1. 371-426.
Creissels, D., A.M. Chebanne & H.W. Nkhwa, 1997, *Tonal Morphology of the Setswana Verb*, LINCOS Studies in African Linguistics.